

# Deshaies : Travaux d'amélioration des voiries

ÉCRIT PAR AJL@LCG.GP

11 avril 2023

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Deshaies

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 21971111600018

Code postal / Ville : 97126 Deshaies

Groupement de commandes : non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation :  
JMDGSMLMAPATVXVOIRIES2023ST-04R

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil  
d'acheteur : oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :  
non

Nom du contact : Mael DROUAT -

Mail : [mdrouat@villededeshaies.fr](mailto:mdrouat@villededeshaies.fr)

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle :

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

- DC1 ou Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants ou DC1, dûment complété (case de la section F1 cochée) ; En cas de groupement un seul DC1 doit être rempli, l'identité de chacun des membres doit y figurer (section E) ou DUME

[https://www.economie.gouv.fr/files/directions\\_services/daj/marches\\_publics/formulaires/DC/imprimés\\_dc/DC1-2019.doc](https://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/imprimés_dc/DC1-2019.doc)

- Pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat ou pouvoir délégué au mandataire par les cotraitants (en cas de groupement) avec indication du numéro unique (SIREN) d'identification afin de recueillir les informations nécessaires via <https://annuaireentreprises.data.gouv.fr/>

Capacité économique et financière : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

- DC2 dûment complété, pour permettre au pouvoir adjudicateur de vérifier les capacités professionnelles techniques et financières du candidat.

[https://www.economie.gouv.fr/files/directions\\_services/daj/marches\\_publics/formulaires/DC/imprimés\\_dc/DC2-2019.doc](https://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/imprimés_dc/DC2-2019.doc)

- Preuve d'une assurance pour les risques civils et professionnels en cours de validité ou déclaration appropriée de banques pour les entreprises nouvellement créées

Capacités techniques et professionnelles : Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin)

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Vendredi 28 avril 2023 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : non

Possibilité d'attribution sans négociation : oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : non

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux d'amélioration des voiries communales -  
Relance après déclaration sans suite

Classification CPV : 45233141

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : **La présente consultation comprend des travaux d'amélioration des voiries (Terrassement, Voirie, Assainissement Pluvial ,Réseaux Divers, Signalisation et Aménagements paysagers), commandés à la survenance du besoin, par l'émission de bons de commande. Les bons de commandes seront émis sur la base des prix fixés au bordereau des prix unitaires.**

Lieu principal d'exécution : 97126 DESHAIES

La consultation comporte des tranches : non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non

Marché alloti : non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : non

Date d'envoi du présent avis

11 avril 2023